

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. RATTE Daniel, Maire.

Étaient présents : BONNOT Jean-Louis, MORATIN Jean-Louis, SARRE Catherine, DALMASSO Nicolas, JOUSSEAU Maxime, BONNOT Bernard, BIDEAU Nicole, BERNARD Elisabeth, BERNER Elodie, LAGAREIRO Chantal, VIOLOT Marie-Pierre, VIOLOT Benoît, VIOLOT Roger, KHALED Stéphane.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

#### Décision sur le projet assainissement – Demande de subventions – Contrat de maîtrise d'oeuvre

La lagune de Merley étant trop petite, surtout pour accueillir deux nouveaux EHPAD et des constructions supplémentaires, le Cabinet BEREST a été sollicité pour étudier les différentes propositions, afin d'établir un tableau récapitulatif avec des chiffrages. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte, à l'unanimité, pour une station d'épuration d'une capacité de 1 200 EH (équivalent habitant), de type Filtres Plantés de Roseaux au lieudit «Saugy», sur un terrain communal et surtout en zone non inondable, pour un avant-projet estimé à 1 101 300 € HT. Le Conseil Municipal propose de mettre en place sur la même parcelle, une superficie réglementaire en zone de rejet végétalisée.

L'avant-projet accepté, le Conseil Municipal donne son accord pour une demande de subventions au Conseil Départemental, à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du programme 2013-2018 et une au titre de la Réserve Parlementaire.

Afin de finaliser les études et réaliser ces travaux, le Conseil Municipal donne son accord pour confier la mission de maîtrise d'oeuvre au cabinet BEREST, dont la rémunération est de 6% du montant des travaux soit 955 000 € HT et donne tout pouvoir à M le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

#### Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor

Le Maire précise qu'un nouveau comptable du Trésor est arrivé à la Trésorerie de VERDUN-SUR-LE-DOUBS le 15 septembre dernier, M. Eric EDOT. Le Conseil Municipal décide de lui allouer l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires au taux maximum, à compter de sa prise de fonctions.

#### Devis pour la fourniture et pose de 3 rampes d'accès en aluminium pour les escaliers de la Mairie

Pour répondre aux normes de la loi handicap, un devis a été demandé à la SARL VAL'ALU DESIGN (M. Valéry CHANOIT, nouvel artisan de CIEL qui s'installe à la Zone Artisanale de Charbonneau), pour la fourniture et la pose de trois rampes pour faciliter l'accès au perron de la Mairie, qui s'élève à 2 715 € HT, soit 3 258 € TTC. Un devis a été demandé aussi pour changer une vieille porte en bois dans une salle de classe, d'un montant de 1 546 € HT, soit 1 855,20 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord pour ces deux devis.

#### Réflexion sur les travaux ou achats à prévoir en 2016

M. le Maire a dressé une liste de travaux à prévoir en 2016, à savoir :

- construction d'un local commercial pour l'épicerie,
- installation de deux nouvelles bornes incendie pour les nouveaux EHPAD,
- installation d'une cabine de douche aux écoles,
- achat de nouveaux panneaux d'affichage pour les élections,
- installation d'une séparation dans la classe de Mme ANDRE pour délimiter le coin «bibliothèque»,

- pose de nouveaux radiateurs à l'étage de la Mairie,
- achat d'une tondeuse.

### **Questions diverses**

De nouvelles méthodes de travail devront mises en place étant donné que les produits phytosanitaires seront interdits.

Une réunion avec tout le personnel communal est prévue le mercredi 16 décembre à 15 heures, à la Mairie.

Une réunion pour la sécurité (incendie, confinement) au sein de l'école a été organisée avant une épreuve pratique. Cette rencontre a été très constructive.

Les vœux du Maire sont prévus le vendredi 22 janvier 2016 à 18h30.

A CIEL, le 17 décembre 2015  
Le Maire,